

RAPPORT SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE 2015



Table des matières

- 1 Introduction
 - 1 À propos du présent rapport
- 2 **Questions sociales**
 - 3 Santé et sécurité
 - 3 Sécurité opérationnelle
 - 3 Sécurité routière
 - 3 Absentéisme
 - 4 Diversité
 - 4 Droits de la personne
 - 5 Relations avec les employés
 - 5 Griefs
 - 6 Investir dans nos collectivités
 - 6 Fondation communautaire de Postes Canada pour les enfants
 - 6 Programme de lettres au père Noël
 - 7 Postes Canada et vous
 - 7 Sécurité du courrier
 - 7 Protection de la vie privée
 - 7 Langues officielles
 - 7 Accès à l'information
- 8 **Environnement**
 - 9 Émissions de gaz à effet de serre
 - 9 Progrès continus en matière de réduction des gaz à effet de serre
 - 10 Parc de véhicules
 - 11 Biens immobiliers
 - 11 Détournement des déchets des sites d'enfouissement
 - 11 Consommation de papier
- 12 **Liste de la Global Reporting Initiative**



Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur ce rapport. Veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse **info.rse@postescanada.ca**

ou nous écrire à l'adresse
RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE
POSTES CANADA
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N0940E
OTTAWA ON K1A 0B1

Marketing Intelliposte de Postes Canada, Marketing Intelliposte, FlexiLivraison et Poste-lettres sont des marques de commerce de la Société canadienne des postes.

Introduction

Les besoins en matière de service postal des Canadiens évoluent, et nous évoluons pour les satisfaire. Alors que l'expansion des communications numériques continue à restreindre l'utilisation du courrier sur papier, Postes Canada redéfinit le système postal.

Notre rôle dans l'économie numérique nous place au centre du commerce électronique. Nous sommes l'entreprise de livraison de colis la plus importante au pays. Non seulement sommes-nous les chefs de file en ce qui concerne les articles livrés, mais nous aidons aussi les entrepreneurs du cybercommerce à croître et à devenir plus concurrentielles, en plus de créer des innovations comme le service FlexiLivraison^{MC}, qui facilite la vie chargée des Canadiens.

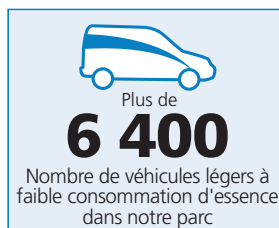
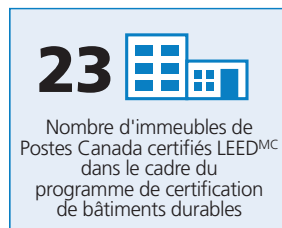
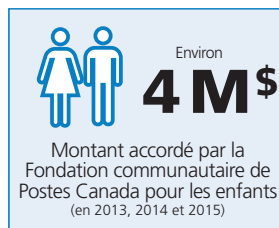
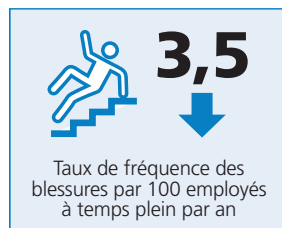
Nous mettons l'accent sur la croissance des produits de colis et le renforcement de la nouvelle approche Marketing Intelliposte^{MC} de Postes Canada, tout en répondant aux défis importants entraînés par la baisse des volumes de courrier. Nous mettons en œuvre une transformation pour nous assurer que la prochaine génération de Canadiens pourra elle aussi profiter de notre système postal, qui est maintenant âgé de 253 ans.

Au cours de cette transformation, Postes Canada reste engagée à l'égard de sa responsabilité sociale, ce qu'illustrent plusieurs faits saillants :

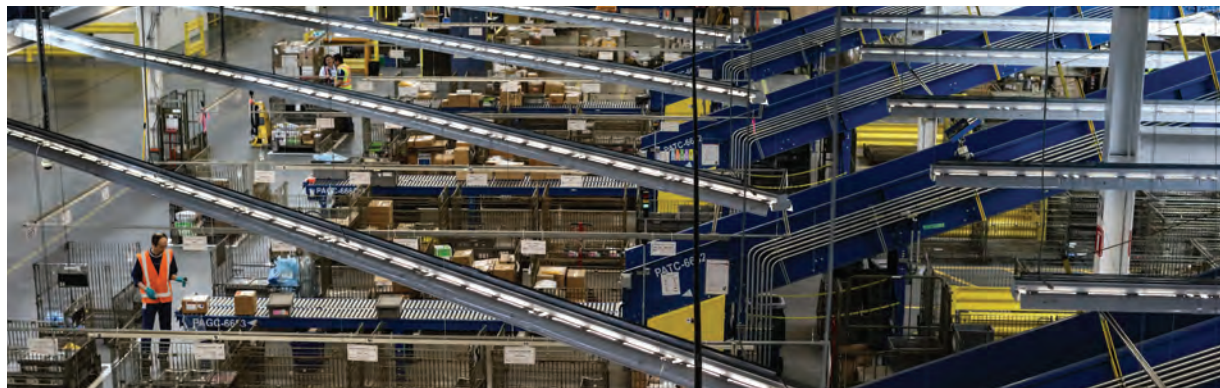
- En 2015, nous avons réduit le taux de fréquence des blessures entraînant des pertes de temps de 17 %. Nous avons fait baisser cette mesure clé de plus de 44 % au cours des quatre dernières années.
- En 2015, nous avons établi un contrat pour notre réseau aérien principal avec un nouveau fournisseur dont les appareils consomment moins de carburant et avons transféré certains services de transport aérien vers des réseaux de surface moins intensifs. Le nouveau contrat a permis de réduire grandement les émissions de carbone attribuées aux services de transport aérien du régime intérieur en 2015.
- En 2015 toujours, nous avons ajouté plus de 180 véhicules à faible consommation d'essence Transit Connect^{MC} de Ford à notre parc. Les véhicules à faible consommation d'essence constituent maintenant plus de la moitié de l'ensemble du parc.
- Quatre projets importants d'immeubles ont été certifiés LEED^{MC} dans le cadre du programme de certification de bâtiments durables.

- Lors des 3 dernières années, la Fondation communautaire de Postes Canada pour les enfants a accordé des subventions totalisant environ 4 millions de dollars pour offrir un meilleur avenir aux enfants et aux jeunes du Canada.
- En 2015, les employés et les retraités de Postes Canada ont donné plus de 250 000 heures à titre de bénévoles pour répondre à plus de 1,5 million de lettres envoyées par des enfants au père Noël dans le cadre du Programme de lettres au père Noël.

Points saillants de 2015



LEED est une marque de commerce du U.S. Green Building Council.



Nous examinons continuellement nos programmes pour nous assurer qu'ils contribuent à la santé et au bien-être des employés, à la protection de l'environnement et au soutien des collectivités que nous desservons.

À propos du présent rapport

Il s'agit de notre neuvième rapport sur la responsabilité sociale (2015) et de la cinquième année de sa publication en tant que complément à notre rapport annuel. Lu conjointement avec le rapport annuel de 2015, il fournit une image exhaustive du rendement économique, social et environnemental de la Société.

Ce rapport évalue les mesures clés de rendement telles qu'elles sont définies par la Global Reporting Initiative (GRI), qui fait la promotion du développement durable. En 2015, nous avons converti nos rapports pour les rendre conformes au protocole de production des rapports G4 de la GRI (page 12). Les données sont propres au secteur Postes Canada de la Société canadienne des postes. Elles comprennent également des références à des véhicules à contrat et à des avions qui étaient auparavant utilisés à contrat par le Groupe d'entreprises de Postes Canada.

QUESTIONS SOCIALES

Santé et sécurité

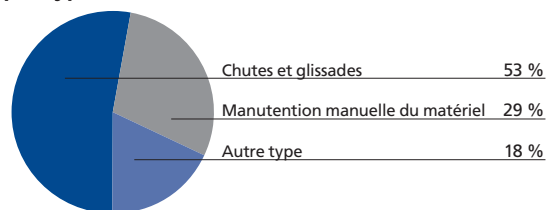
Sécurité opérationnelle

Postes Canada donne la priorité absolue à la santé et à la sécurité de ses employés. En 2015, elle a réduit la fréquence des blessures entraînant des pertes de temps de 17 %, soit une baisse de plus 44 % de cette mesure clé au cours des quatre dernières années. La Société a pu accomplir cela grâce à l'amélioration de la communication entre les gestionnaires de première ligne et les employés afin de détecter les risques et de prendre conjointement des décisions intelligentes.

Voici certaines des initiatives de 2015 :

- Des programmes de formation à la sécurité des conducteurs améliorés grâce à l'intégration de techniques de conduite préventive à la formation de base à la sécurité des conducteurs.
- La poursuite de la promotion de la campagne de sensibilisation annuelle pour réduire le nombre de blessures les plus fréquentes en milieu de travail (chutes et glissades).
- L'intégration des principes et techniques de sécurité aux activités d'ingénierie, techniques et de gestion du changement.
- La mise au point d'un nouveau système pour combler les lacunes de la formation sur la sécurité.

Accidents entraînant une perte de temps en 2015 (par type d'accident)



Blessures entraînant des pertes de temps

| | 2015 | 2014 | 2013 |
|--|-------|-------|-------|
| Blessures | 1 537 | 1 871 | 2 021 |
| Taux de fréquence des blessures ¹ | 3,5 | 4,2 | 4,4 |

1. Par tranche de 100 employés équivalents temps plein.

Accidents mortels

| | 2015 | 2014 | 2013 |
|---|------|------|------|
| Employés de Postes Canada | 0 | 0 | 0 |
| Assistants, auxiliaires en ergonomie et remplaçants des FFRS ¹ | 0 | 0 | 0 |

1. Factrices et facteurs ruraux et suburbains.

Sécurité routière

La motorisation des itinéraires de facteurs a modifié considérablement le rôle des agents de livraison de Postes Canada et le nombre d'employés qui conduisent un véhicule au cours des cinq dernières années. Bien que le taux de fréquence des collisions de véhicules ait augmenté en 2015, près de 40 % des accidents signalés étaient liés au stationnement. Postes Canada continue à remodeler les programmes de formation à la sécurité des conducteurs. En 2015, elle a ajouté un élément de conduite préventive au Programme de formation du conducteur professionnel de base offert à tous les nouveaux conducteurs. Le plan de réduction des collisions met en valeur le rôle des superviseurs dans la promotion de techniques de conduite prudente.

Nombre de collisions de véhicules appartenant à la Société

| | 2015 | 2014 | 2013 |
|---|-------|-------|-------|
| Collisions | 2 023 | 1 405 | 1 437 |
| Taux de fréquence des collisions ¹ | 2,2 | 1,6 | 1,8 |

1. Pour 100 000 kilomètres parcourus.

Absentéisme

Postes Canada vise à offrir une culture du milieu de travail contribuant à la santé et au bien-être de ses employés. Elle a besoin d'une main-d'œuvre fiable et productive et des employés les plus expérimentés pour remplir invariablement son engagement à l'égard du service à la clientèle. Le taux d'absentéisme, qui sert de mesure de l'absentéisme pour Postes Canada, a baissé de 4,2 % en 2015.

Postes Canada concentre ses efforts sur la prévention et l'accès rapide aux traitements. Les fournisseurs de gestion des cas d'invalidité travaillent avec les employés pour que ces derniers bénéficient des soins médicaux appropriés. Ils aident les employés à parcourir le système de soins de santé et ils déterminent quand et comment les employés peuvent retourner au travail, que ce soit pour reprendre leurs fonctions normales ou pour accomplir des tâches modifiées. Les programmes de gestion des cas d'invalidité de Postes Canada insistent sur la notification rapide des absences des employés, sur l'évaluation rapide et la planification du retour durable et en sécurité au travail.

Absentéisme (pourcentage du nombre habituel d'heures de travail)

| | 2015 | 2014 ¹ | 2013 |
|--|-------|-------------------|-------|
| | 6,8 % | 7,1 % | 6,7 % |

Raison de l'absence

| | 2015 | 2014 ¹ | 2013 |
|--|--------|-------------------|--------|
| Invalidité de courte durée et congés urgents pour raisons personnelles | 79,4 % | 77,3 % | 76,8 % |
| Congé pour accident du travail | 13,6 % | 14,5 % | 15,6 % |
| Autre ² | 7,0 % | 8,2 % | 7,6 % |

1. Les chiffres ont été ajustés pour qu'ils soient conformes à la méthodologie des années précédentes.

2. Comprend les congés non rémunérés demandés par l'employé et les congés spéciaux.

Diversité

Postes Canada encourage un milieu de travail intégré et diversifié, ouvert aux femmes, aux membres des minorités visibles, aux Autochtones et aux personnes handicapées. En reconnaissant la diversité du marché du travail canadien et des collectivités qu'elle dessert, Postes Canada peut répondre favorablement aux besoins de ses clients et employés.

En 2015, Postes Canada a mis à jour son Plan d'équité en matière d'emploi pour attirer, perfectionner et conserver un effectif plus inclusif et pour s'assurer qu'il est conforme aux prescriptions de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

En 2015, Postes Canada a dépassé pour la première fois le taux de disponibilité sur le marché du travail canadien (DMTC) en ce qui concerne la proportion d'employés des minorités visibles. Et encore une fois, Postes Canada a dépassé le taux DMTC en ce qui concerne la représentation des femmes au sein de l'ensemble des effectifs.

Postes Canada reconnaît le lien positif entre la diversité des sexes et le rendement de la Société. Les femmes occupent près de 30 % des postes de cadres supérieurs dans la Société, et le Conseil d'administration compte 30 % de membres féminins, dont la présidente. Le Conseil veut augmenter cette proportion et il collabore avec l'actionnaire unique, le gouvernement du Canada, pour trouver des candidates hautement qualifiées pour les postes vacants.

Le Conseil révisé régulièrement la politique sur l'égalité en matière d'emploi de la Société pour assurer le respect des normes les plus élevées à cet égard.

| Cadres supérieurs | 2015 | 2014 | 2013 | DMTC ¹ |
|------------------------------------|--------|--------|--------|-------------------|
| Femmes | 28,4 % | 25,6 % | 27,7 % | 27,4 % |
| Autochtones | 1,2 % | 1,2 % | 1,1 % | 2,9 % |
| Personnes handicapées ² | 2,5 % | 2,4 % | – | 4,3 % |
| Minorités visibles | 6,2 % | 7,0 % | 9,6 % | 10,1 % |

| Effectif global | 2015 | 2014 | 2013 | DMTC ¹ |
|-----------------------|--------|--------|--------|-------------------|
| Femmes | 50,1 % | 50,4 % | 50,7 % | 49,4 % |
| Autochtones | 2,3 % | 2,3 % | 2,3 % | 3,5 % |
| Personnes handicapées | 3,2 % | 3,4 % | 3,8 % | 7,7 % |
| Minorités visibles | 16,2 % | 15,4 % | 14,5 % | 15,8 % |

1. D'après les données de recensement de 2011 du gouvernement du Canada.
2. En raison des changements apportés aux données de base du recensement de 2011, les données comparatives de 2013 ne sont pas accessibles.

Droits de la personne

Postes Canada a pris l'engagement de favoriser une culture d'équité et de respect, en plus de continuer d'assurer sa conformité avec la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. La Société traite rapidement les plaintes des employés concernant le harcèlement et les droits de la personne et les plaintes portées à son attention par la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP). L'équipe Droits de la personne détermine les mesures pertinentes pour remédier aux incidents et éviter qu'ils se reproduisent.

En 2015, Postes Canada a rencontré le nouveau commissaire de la CCDP pour discuter des améliorations à apporter aux critères de transparence et de l'uniformité des évaluations ainsi que pour accélérer le procédé de résolution.

Elle a continué également à mettre au point et à présenter des séances de formation sur la résolution des conflits et sur les droits de la personne aux superviseurs et aux employés opérationnels.

| Plaintes liées aux droits de la personne et au harcèlement | 2015 | 2014 | 2013 |
|---|------|------|------|
| Plaintes officielles liées aux droits de la personne | 21 | 20 | 18 |
| Plaintes internes liées aux droits de la personne | 175 | 183 | 210 |
| Plaintes préventives liées aux droits de la personne ¹ | 74 | 78 | 100 |
| Plaintes générales liées au harcèlement | 153 | 209 | 291 |

1. Le commissaire de la CCDP reçoit les plaintes préventives, mais elles sont traitées suivant le procédé de résolution interne de Postes Canada.



Relations avec les employés

Les employés de Postes Canada jouent un rôle vital en offrant une expérience client positive aux consommateurs comme aux détaillants. Alors que la Société procède à sa transformation pour répondre à la demande croissante des Canadiens pour la livraison de colis et à la baisse de l'utilisation du courrier, la formation représente un élément capital des efforts concernant les ressources humaines.

En 2015, nous avons concentré nos efforts sur le perfectionnement en leadership, terminé le déploiement de la plateforme d'apprentissage numérique et élargi les initiatives liées à l'expérience des clients et des employés.

Cette année, nous avons offert le programme de perfectionnement des cadres (Lead 3.0) à plus de 90 cadres supérieurs au pays. Le programme comprend des discussions sur la stratégie avec les cadres, une formation en leadership et un projet d'équipe de création de solutions innovantes pour les enjeux qui touchent l'entreprise.

Le nouveau système de gestion de l'apprentissage (SuccessFactors), est maintenant accessible pour plus de 24 000 employés de première ligne dans les 21 établissements et les 61 principales installations de livraison de la Société. La plateforme de téléformation a entraîné une hausse de la qualité, une portée élargie, la réduction des coûts de la formation des employés et un accès simplifié à l'apprentissage grâce à l'application en nuage. En 2015, les employés ont suivi plus de 100 000 heures de formation en ligne, soit deux fois plus qu'en 2014.

Tous les employés des postes de facteurs ont reçu les visites de dirigeants et une formation en 2015, afin de se préparer à la refonte de notre service de marketing direct en raison de l'introduction de Marketing Intelliposte^{MC}. Cette approche permet un marketing plus judicieux et orienté vers l'action en combinant le pouvoir de la physicalité, des données et de la connectivité.



Griefs

En 2015, le nombre de griefs déposés par les employés a baissé de 3 %; il s'agit de la sixième année consécutive au cours de laquelle nous avons connu une baisse.

| Griefs | 2015 | 2014 | 2013 |
|---------|--------|--------|--------|
| Déposés | 13 976 | 14 410 | 16 195 |
| Résolus | 18 540 | 22 598 | 19 243 |

Investir dans nos collectivités



Fondation communautaire de Postes Canada pour les enfants

Les investissements communautaires de Postes Canada sont guidés par l'intention de miser sur les enfants. La Fondation communautaire de Postes Canada donne aux enfants et aux jeunes du Canada un meilleur avenir en appuyant les organismes de bienfaisance enregistrés, les programmes scolaires et les initiatives locales.

La Fondation a octroyé environ 4 millions de dollars à plus de 320 projets communautaires en 2013, 2014 et 2015 afin de soutenir un large éventail de programmes. En 2015, la Fondation a versé près de 1,2 million de dollars en soutien essentiel à 106 organismes communautaires à l'échelle du pays. Elle a l'intention d'octroyer 1,2 million de dollars en 2016.

La Fondation permet de construire des bibliothèques, de créer des programmes sportifs et de petits-déjeuners et de s'assurer que les enfants ont accès à des lignes d'écoute téléphonique, à des programmes de prévention de l'intimidation, à des centres pour la santé mentale et les besoins spéciaux et à de la formation aux compétences nécessaires à la vie courante.

Les fonds recueillis ont permis de promouvoir l'activité physique et le jeu des enfants, quelles que soient leurs capacités, et d'aider les jeunes à risque à mieux comprendre pourquoi l'éducation est vitale pour leur avenir.

Programme de lettres au père Noël

La solidarité locale des employés et retraités de Postes Canada se manifeste particulièrement lorsqu'ils mettent leur bonnet de lutin pour aider l'entreprise à offrir son programme communautaire emblématique : le Programme de lettres au père Noël.

La campagne est une tradition du temps des Fêtes et apporte un peu de la magie de Noël aux enfants du Canada et du monde entier depuis près de 35 ans. Au cours des 5 dernières années, le programme a permis de répondre à environ 7 millions de lettres adressées au père Noël.

En 2015, les lutins postaux du père Noël ont donné plus de 250 000 heures à titre de bénévoles pour répondre à plus de 1,5 million de lettres.



Postes Canada et vous

Sécurité du courrier

L'équipe Services de sécurité et d'enquête de Postes Canada met en œuvre des stratégies préventives et d'enquête pour protéger le courrier physique et numérique des clients.

En 2015, l'équipe a mis au point une entente en matière de sécurité pour le Groupe d'entreprises de Postes Canada, afin d'assurer la collaboration sur des problèmes concernant les principaux clients. L'équipe a organisé également un forum sur la prévention de la fraude afin de réduire le risque dans le cas des clients vulnérables à la fraude en ligne par carte de crédit. En 2015, nos 25 principaux clients du cybercommerce ont déposé 29 % moins de plaintes en raison du courrier non distribué. Les incidents de fraude par carte de crédit liés à l'application Expédiclic ont chuté de 19 % par rapport à 2014.

Au cours de l'année, les Services de sécurité et d'enquête ont :

- lancé un projet pilote relatif à la sécurité des adresses auprès de cinq clients commerciaux;
- continué à se concentrer sur la sécurité du matériel de rue (notamment les boîtes aux lettres publiques, les armoires de relais, les boîtes postales communautaires et les boîtes postales multiples);
- effectué 2 300 vérifications de conformité à la sécurité.

Protection de la vie privée

Postes Canada s'engage pleinement à protéger les renseignements personnels de ses clients et de ses fournisseurs grâce au respect rigoureux de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Elle a continué ses efforts afin d'assurer la conformité à la *Loi canadienne anti-pourriel*.

En septembre 2015, Postes Canada a tenu la deuxième conférence annuelle sur la protection de la vie privée, l'accès à l'information et la gestion de l'information pour accroître le niveau de sensibilisation et d'expertise des principaux groupes d'intérêt et partenaires internes.

En 2015, l'équipe Protection de la vie privée a donné des conseils stratégiques sur des projets importants et des secteurs de l'entreprise comme le service FlexiLivraison, le Centre-colis avec service au volant, les produits de données et la sécurité des adresses.

Langues officielles

Postes Canada maintient un excellent service à la clientèle dans les deux langues officielles, conformément à la *Loi sur les langues officielles*. En 2015, le nombre de plaintes du Commissariat aux langues officielles est resté pour la deuxième année consécutive considérablement inférieur à celui d'avant 2014.

Cette amélioration continue peut être attribuée aux activités internes de sensibilisation et au cours de cyberformation aux langues officielles, qui ont été reconnus comme l'une des 10 meilleures pratiques par le Conseil du Trésor et le réseau des champions des langues officielles.

Postes Canada veille à s'assurer que les Canadiens francophones et anglophones profitent d'occasions d'emploi et d'avancement égales au sein de la Société.

Plaintes relatives aux langues officielles

| 2015 | 2014 | 2013 ¹ |
|------|------|-------------------|
| 25 | 26 | 38 |

1. Ajusté pour refléter le nombre réel au cours de la période.



Accès à l'information

Postes Canada a pris l'engagement de respecter toutes les obligations prescrites par la *Loi sur l'accès à l'information*. La Société agit de manière proactive en matière de divulgation de l'information au grand public par l'entremise de plusieurs sources, notamment le Rapport annuel, le Sommaire du plan d'entreprise, le *Guide des postes du Canada*, le Rapport sur la responsabilité sociale et le site Web.

En 2015, le commissaire à l'information du Canada a évalué la Société et lui a accordé la cote « A » pour avoir rempli ses obligations. Au cours de l'année, elle a fermé à temps 100 % des demandes en cours, par rapport à un objectif de 95 %.

Postes Canada exerce ses activités dans des marchés de plus en plus concurrentiels pour chacun de ses secteurs d'activité et protège l'information qu'elle reçoit de ses partenaires, fournisseurs et clients. Il est important de faire la part des choses entre le droit d'accès aux renseignements du demandeur et la protection de renseignements commercialement sensibles de la Société ou ceux d'une tierce partie.

ENVIRONNEMENT

Émissions de gaz à effet de serre

Les émissions provenant du transport aérien du régime intérieur ont grandement diminué en 2015, en raison du contrat que nous avons établi pour notre réseau aérien principal avec un nouveau fournisseur dont les appareils consomment moins de carburant. Les arrangements avec Cargojet Inc., qui réalisent des gains d'efficacité en écourtant les distances parcourues dans la première année du contrat, ont permis de réduire de 4,2 % les émissions de carbone attribuées aux services de transport aérien du régime intérieur.

En 2015, Postes Canada a réduit les émissions provenant de son parc de véhicules et de ses immeubles d'environ 3,4 %. En raison d'une baisse importante des émissions provenant des bâtiments, les émissions ont diminué de 12,9 % depuis 2002. Le programme de modernisation du parc de véhicules y a contribué également. Bien que la taille du parc de véhicules ait augmenté, les émissions ont augmenté à un taux plus lent grâce à l'ajout de nouveaux véhicules à faible consommation d'essence. En 2015, le parc de véhicules a augmenté de 8,4 %, tandis que les émissions ont augmenté de seulement 4 %.

Émissions de GES par portée (kilotonnes)

| Portée 1 | 2015 | 2014 |
|---|-------|--------------------|
| Parc de véhicules appartenant à la Société | 62,0 | 59,6 |
| Immeubles : chauffage ¹ | 29,1 | 35,0 |
| Portée 2 | | |
| Immeubles : électricité ¹ | 61,2 | 63,2 |
| Portée 3 ² | | |
| Transport aérien du régime intérieur ³ | 113,1 | 118,1 ⁵ |
| Transport aérien du régime international | 20,6 | 21,5 |
| FFRS ⁴ | 44,9 | 46,5 |
| Service de transport par voie de surface confié en sous-traitance | 151,0 | 143,5 |
| Transport ferroviaire | 1,9 | 1,7 |
| Voyage d'affaires | 8,4 | 8,1 |
| Navettage des employés | 40,5 | 41,3 |
| Transport des employés | 1,6 | 1,8 |

1. Occupe environ 80 % de la superficie totale (en mètres carrés) de notre portefeuille immobilier en 2015. N'inclut pas les immeubles gérés par les maîtres de poste et certains de nos immeubles loués pour lesquels les données de consommation ne sont pas mesurées.

2. Les catégories de la portée 3 sont estimées d'après les meilleures données disponibles.

3. Comprend les avions DC-10 dont l'utilisation a été abandonnée par le Groupe d'entreprises de Postes Canada et Cargojet Inc., avec qui un contrat a été conclu pour fournir des services de fret aérien du régime intérieur au Groupe d'entreprises, y compris Purolator.

4. Factrices et facteurs ruraux et suburbains.

5. Ajusté pour tenir compte de toutes les étapes en aval des itinéraires aériens.

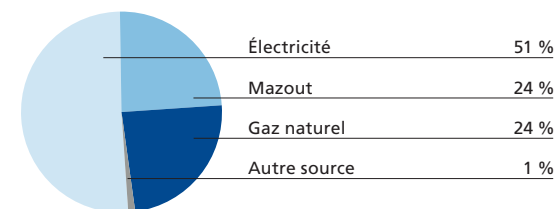
Progrès continu en matière de réduction des gaz à effet de serre

Alors que Postes Canada s'adapte aux besoins postaux changeants des Canadiens, elle continue à gérer ses émissions de gaz à effet de serre. La baisse des émissions provenant de ses immeubles alors qu'elle modernise ses installations compense les hausses des émissions provenant de l'augmentation du parc de véhicules de livraison. Le parc de véhicules a haussé de plus de 70 % depuis 2010, en raison de la motorisation des effectifs de livraison, tandis que les émissions provenant de ce parc se sont accrues de moins de 14 % par rapport aux données de référence de 2002.

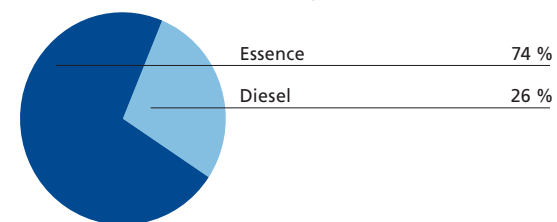
Émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport aux données de référence de 2002 (kilotonnes)

| | 2015 | 2002 | Change |
|----------------------------------|--------------|--------------|----------------|
| Parc de véhicules | 62,0 | 54,5 | 13,8 % |
| Immeubles | 90,3 | 120,4 | -25,0 % |
| Total | 152,3 | 174,9 | -12,9 % |
| FFRS | 44,9 | 26,9 | 66,9 % |
| Total comprenant les FFRS | 197,2 | 201,8 | -2,3 % |

Émissions provenant des bâtiments par source d'énergie en 2015



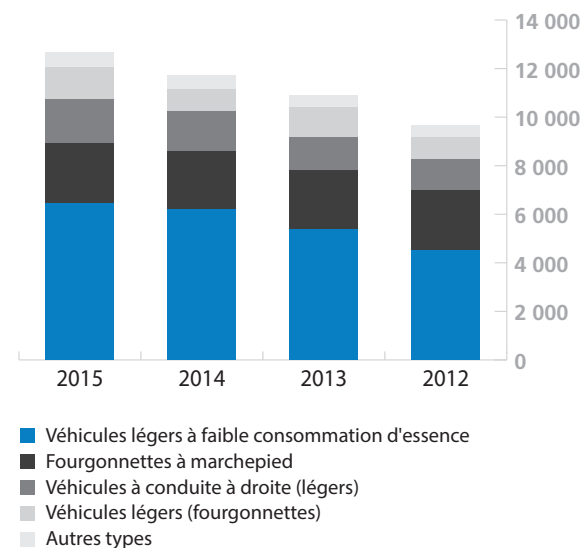
Émissions provenant des véhicules appartenant à Postes Canada en 2015 (par type de carburant)



Parc de véhicules

En 2015, Postes Canada a continué à remplacer les véhicules de livraison par des véhicules à faible consommation d'essence, en ajoutant plus de 180 nouvelles fourgonnettes Transit Connect de Ford et plus de 330 nouvelles fourgonnettes utilitaires Transit^{MC} de Ford de grande dimension. Depuis la mise en œuvre du programme de modernisation du parc de véhicules, les véhicules à faible consommation d'essence comptent pour plus de la moitié des 13 000 véhicules.

Composition du parc par type de véhicule

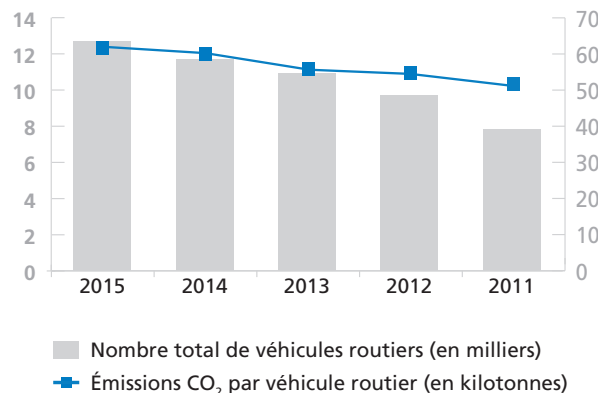


Transit et Transit Connect sont des marques de commerce de la Ford Motor Company.

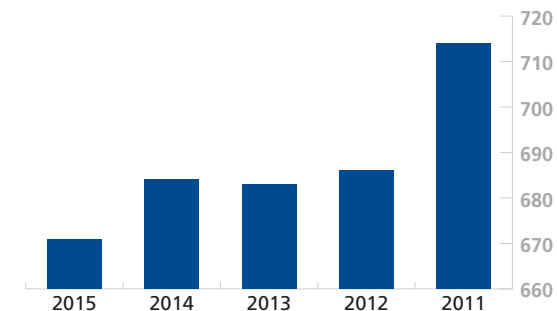
En 2017, la Société commencera à introduire un nouveau véhicule léger de livraison (NVLL) au parc. Ce NVLL sera doté d'un système adaptable de manutention des cargaisons, capable de gérer les articles Poste-lettres^{MC}, les colis, les paquets et l'équipement. Ce nouveau système de cargaison soutiendra l'évolution des directives de livraison, tout en restant adaptable aux technologies énergétiques émergentes.

Bien que la modernisation ait fait augmenter le parc de véhicules de plus de 70 % par rapport à 2010, la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre par kilomètre ont réduit respectivement de 5,8 % et de 6,5 %.

Variations entre le nombre de véhicules et les émissions de CO₂



Émissions de CO₂ par kilomètre parcouru (en grammes)



L'utilisation accrue de nouveaux véhicules à faible consommation d'essence a fait passer les émissions de CO₂ par kilomètre parcouru de 718 g en 2010 à 671 g en 2015.

Rendement du parc de véhicules (appartenant à Postes Canada, sauf ceux des FFRS)

| | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 ¹ |
|---|------|------|------|------|-------------------|
| Litres de carburant (en millions) | 25,3 | 24,3 | 22,9 | 21,9 | 21,0 |
| Nombre de kilomètres parcourus (en millions) | 92,4 | 86,9 | 79,7 | 78,7 | 72,0 |
| Émissions de CO ₂ par véhicule routier (en kilotonnes) | 62,0 | 59,6 | 56,1 | 54,0 | 51,5 |
| Nombre de véhicules routiers (en milliers) | 12,7 | 11,7 | 10,9 | 9,7 | 7,8 |

1. Ces chiffres sont attribuables en partie à l'arrêt de travail.



Biens immobiliers

Membre du Conseil du bâtiment durable du Canada, Postes Canada s'est engagée à demander une certification pour tous les nouveaux projets importants d'immeubles dans le cadre du programme Système d'évaluation des bâtiments durables (LEED). Le programme de certification reconnaît les meilleures pratiques et stratégies en matière d'immeubles.

À ce jour, 32 projets de bâtiments ont été inscrits au système LEED et 23 d'entre eux ont obtenu la certification LEED. En 2015, quatre projets ont reçu la certification, dont la plus récente installation de traitement du courrier de Postes Canada – l'établissement de traitement du courrier de la région du Pacifique situé à Richmond (Colombie-Britannique). L'installation dernier cri, qui sert de passerelle vers les pays de la région Asie-Pacifique, a surpassé toutes les normes de base pour l'obtention de la certification LEED (niveau Argent).

Bâtiments certifiés LEED

| | 2015 | 2014 | 2013 |
|---|------|------|------|
| Nombre total de projets de bâtiments inscrits au système LEED | 32 | 32 | 31 |
| Nombre total de projets de bâtiments certifiés LEED | 23 | 19 | 9 |

Rendement énergétique des biens immobiliers¹

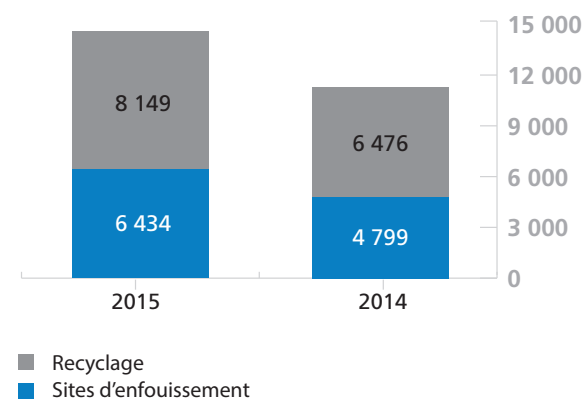
| | 2015 | 2014 | 2013 |
|----------------------------|-----------|----------------------|----------------------|
| Électricité (gigajoules) | 1 037 219 | 1 054 394 | 1 077 894 |
| Gaz naturel (gigajoules) | 586 396 | 704 559 | 622 075 |
| Mazout (gigajoules) | 244 685 | 327 757 ² | 313 415 ² |
| Mètres carrés | 1 421 683 | 1 391 055 | 1 325 405 |
| Gigajoules par mètre carré | 1,31 | 1,50 | 1,52 |

1. Occupe environ 80 % de la superficie totale (en mètres carrés) de notre portefeuille immobilier en 2015. N'inclut pas les immeubles gérés par les maîtres de poste et certains de nos immeubles loués pour lesquels les données de consommation ne sont pas mesurées.
2. Chiffres ajustés pour refléter le rendement énergétique réel.

Détournement des déchets des sites d'enfouissement

En 2015, Postes Canada a détourné 56 % des déchets des sites d'enfouissement, ce qui correspond au taux de référence établi en 2014, lorsque la Société est passée à une seule société de gestion des installations.

Résumé du recyclage (tonnes métriques)

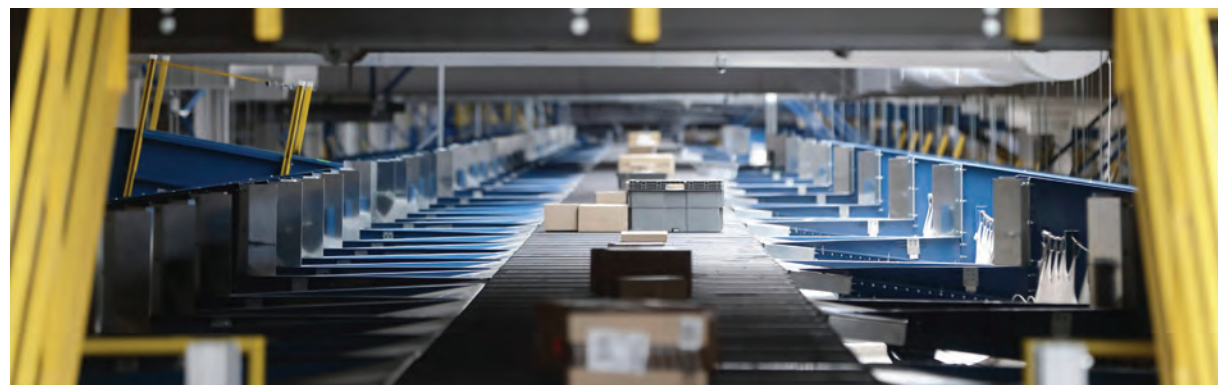
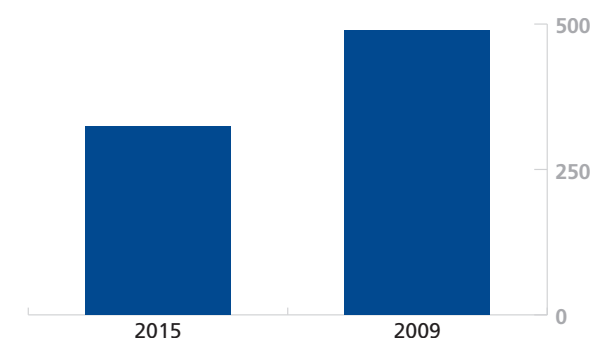


Remarque : Les données présentées sont propres aux emplacements où des fournisseurs ont signalé à la fois les volumes de recyclage et des sites d'enfouissement. Les résultats de 2014 ont été ajustés pour tenir compte des données de toutes les installations pertinentes. La saisie des données a été instaurée à l'interne par la société de gestion des installations en 2015. Cela permet de garantir l'exactitude des rapports et de fournir un point de référence fiable pour les comparaisons futures.

Consommation de papier

Entre 2009 et 2015, Postes Canada a fait passer sa consommation de papier de 490 tonnes métriques à 324 tonnes métriques. Cette réduction de 34 % a commencé par l'introduction de l'Initiative d'impression de nouvelle génération en 2009. Le papier recyclé a représenté plus de 85 % de la consommation en 2015.

Consommation de papier de bureau (tonnes métriques)



Liste de la Global Reporting Initiative

Le présent rapport sur la responsabilité sociale (RS) a été élaboré en référence aux directives G4 de la Global Reporting Initiative (GRI). Le tableau ci-dessous affiche les indicateurs de la GRI considérés dans le présent rapport, dans notre Rapport annuel (RA) et dans d'autres sources.

La GRI a élaboré le cadre le plus utilisé à l'échelle mondiale pour la production des rapports de durabilité et de responsabilité sociale, qui établit les principes et indicateurs que les organisations peuvent utiliser pour mesurer et préparer des rapports sur leur rendement économique, environnemental et social. Pour en apprendre davantage sur la GRI, veuillez vous reporter au site web www.globalreporting.org.

Partie I des divulgations standard : Divulgation de profil

| 1. Stratégie et analyse | | | | |
|---------------------------|-------------|---|---------------------------------|-----------|
| Divulgation de profil | Description | Référence | Portée du compte rendu | |
| G4 | G3.1 | | | |
| G4-1 | 1.1 | Message du président. | RA p. 6 et 7 | Partielle |
| G4-2 | 1.2 | Description des répercussions, occasions et risques principaux. | RA p. 64 à 69 | Complète |
| 2. Profil organisationnel | | | | |
| Divulgation de profil | Description | Référence | Portée du compte rendu | |
| G4 | G3.1 | | | |
| G4-3 | 2.1 | Nom de l'organisation. | RA p. 1 | Complète |
| G4-4 | 2.2 | Marques, produits ou services principaux. | RA p. 47 à 51 | Complète |
| G4-5 | 2.4 | Emplacement du siège social de l'organisation. | RA p. 109 | Complète |
| G4-6 | 2.5 | Nombre de pays où l'organisation exerce ses activités, et les noms des pays comprenant les principales activités de la Société ou qui sont particulièrement pertinentes aux questions de viabilité traitées dans le rapport. Réponse : Les principales activités de la Société canadienne des postes, plus particulièrement celles propres au présent rapport, sont exercées au Canada. | Réponse | Complète |
| G4-7 | 2.6 | Nature de la propriété et formulaire juridique. | RA p. 109 | Complète |
| G4-8 | 2.7 | Marchés desservis (y compris la répartition géographique, les secteurs desservis et les types de clients et de bénéficiaires). | RA p. 12 à 23, 47 à 51, 80 à 82 | Partielle |
| G4-9 | 2.8 | Portée de l'organisation produisant des rapports. | RA p. 42 à 46, 47 à 51 | Complète |
| G4-10 | LA1 | Total de l'effectif par type d'emploi, contrat de travail et région, ventilé par sexe. | RA p. 57 à 60, RS p. 4 | Partielle |
| G4-11 | LA4 | Pourcentage d'employés visés par les conventions collectives. | RA p. 65 | Complète |
| G4-13 | 2.9 | Changements importants apportés au cours de la période de rapport concernant la taille, la structure ou la propriété. Réponse : Aucun changement important n'a été apporté au cours de la période de rapport concernant la taille, la structure ou la propriété. | Réponse | Complète |
| G4-14 | 4.11 | Explication consistant à savoir si et comment l'approche ou le principe de précaution est traité par l'organisation. Réponse : La Société présente un cadre de gestion des risques de l'entreprise au Conseil d'administration en suivant le procédé de planification d'entreprise en vue d'élaborer le Plan d'entreprise. | Réponse | Partielle |

| 3. Limites et aspects importants déterminés | | | | |
|---|---------|--|-----------------------|------------------------|
| Divulgence de profil | | Description | Référence | Portée du compte rendu |
| G4 | G3.1 | | | |
| G4-17 | 2.3 | Structure opérationnelle de l'organisation, y compris les divisions, filiales et coentreprises importantes. | RA p. 47 à 51 | Complète |
| G4-18 | 3.5 | Procédé à suivre pour définir le contenu du rapport. | RS p. 1 | Partielle |
| G4-19 | NOUVEAU | Énumérer tous les aspects importants détectés dans le procédé pour définir le contenu du rapport. | RS p. 1 | Partielle |
| G4-20 | 3.6/7/8 | Limites du rapport dans l'organisation. Voir le protocole sur le périmètre GRI pour obtenir plus de renseignements. Indiquer toutes les restrictions relatives à la portée ou les limites précises du rapport (voir le principe d'intégralité pour obtenir des explications au sujet de la portée). | RS p. 1 | Complète |
| G4-21 | 3.6/7/8 | Limites du rapport à l'extérieur de l'organisation. Voir le protocole sur le périmètre GRI pour obtenir plus de renseignements. Indiquer toutes les restrictions relatives à la portée ou les limites précises du rapport (voir le principe d'intégralité pour obtenir des explications au sujet de la portée). | RS p. 1 | Complète |
| G4-23 | 3.11 | Changements importants par rapport aux périodes précédentes de production de rapports quant à la portée, aux limites ou aux méthodes d'évaluation appliquées dans le rapport. | RS p. 1 | Partielle |
| 4. Profil du rapport | | | | |
| Divulgence de profil | | Description | Référence | Portée du compte rendu |
| G4 | G3.1 | | | |
| G4-28 | 3.1 | Période de rapport (p. ex. exercice ou année civile) correspondant aux renseignements fournis. | RS p. 1 | Complète |
| G4-29 | 3.2 | Date de la version la plus récente du rapport précédent (le cas échéant). Réponse : Le rapport RS est publié tous les ans avec le Rapport annuel. | Réponse | Complète |
| G4-30 | 3.3 | Cycle de production de rapports (annuel, biennal, etc.) Réponse : Le rapport RS est publié tous les ans avec le Rapport annuel. | Réponse | Complète |
| G4-31 | 3.4 | Point de contact pour les questions concernant le rapport ou son contenu. | RS Table des matières | Complète |
| G4-32 | 3.12 | Tableau indiquant l'emplacement des divulgations standard dans le rapport. | RS p. 12 à 17 | Complète |
| 5. Gouvernance | | | | |
| Divulgence de profil | | Description | Référence | Portée du compte rendu |
| G4 | G3.1 | | | |
| G4-34 | 4.1 | Structure de gouvernance de l'organisation, incluant les comités soumis à l'autorité de l'entité de régie du niveau le plus élevé responsable de tâches précises, telles que l'établissement de la supervision de la stratégie ou de l'organisation. Réponse : Se reporter à la page Régie d'entreprise à l'adresse www.postescanada.ca/cpo/mc/aboutus/corporate/governance/default.jsf?LOCALE=fr . | Réponse | Complète |
| G4-35 | NOUVEAU | Indiquer le procédé de délégation des pouvoirs pour les questions économiques, environnementales et sociales entre l'entité de régie du niveau le plus élevé et les membres de la haute direction et les autres employés. Réponse : Se reporter à la page Régie d'entreprise à l'adresse www.postescanada.ca/cpo/mc/aboutus/corporate/governance/default.jsf?LOCALE=fr . | Réponse | Partielle |
| G4-36 | NOUVEAU | Indiquer si l'organisation a nommé un responsable des questions économiques, environnementales et sociales à un poste de haute direction. Réponse : Le premier vice-président, Stratégie, est responsable de la préparation du rapport RS. La responsabilité continue pour les aspects du RS incombe aux cadres supérieurs responsables des secteurs de l'entreprise. | Réponse | Complète |

| | | | | |
|-------|---------|--|----------------|-----------|
| | | Mécanismes utilisés pour les actionnaires et les employés pour formuler des recommandations ou des orientations à l'entité de régie du niveau le plus élevé. | | |
| G4-37 | 4.4 | Réponse : La réunion publique annuelle correspond au mécanisme de communication des employés. L'actionnaire unique, soit le gouvernement du Canada, offre des directives à la Société par l'entremise du procédé d'approbation du Plan d'entreprise, ainsi que d'autres réunions et de canaux moins formels. | Réponse | Complète |
| G4-38 | 4.3 | Composition de l'entité de régie du niveau le plus élevé et de ses comités en ce qui concerne l'indépendance, les engagements, le genre, les groupes sous-représentés et la représentation des groupes d'intérêt. | RA p. 32 à 35 | Complète |
| G4-39 | 4.2 | Indiquer si le président de l'entité de régie du niveau le plus élevé est également un membre de la haute direction. Réponse : La fonction de président du Conseil d'administration et celle de président-directeur général se rattachent à deux postes distincts. | Réponse | Complète |
| G4-40 | 4.7 | Procédé permettant de déterminer la composition de l'entité de régie du niveau le plus élevé et de ses comités, ainsi que des compétences et des connaissances de leurs membres, y compris tout critère lié au sexe et les autres indicateurs de diversité. Réponse : Le Conseil d'administration a adopté un profil pour la sélection des administrateurs qui a été communiqué au gouvernement du Canada. Le Conseil fournit des recommandations au gouvernement du Canada au sujet des compétences et de l'expérience requises pour remplacer un administrateur qui part. Le gouvernement du Canada nomme les administrateurs. | Réponse | Complète |
| G4-40 | 4.6 | Procédés en place pour l'entité de régie du niveau le plus élevé pour veiller à ce que les conflits d'intérêts soient évités. Réponse : Le Conseil d'administration a adopté un code de conduite pour ses membres comprenant, de la part de chacun des administrateurs, une déclaration annuelle des entités dans lesquelles il détient des intérêts. De plus, la Société a créé un mécanisme de dénonciation qui est géré par une tierce partie indépendante pour permettre aux employés et aux fournisseurs de signaler à la Société tous les actes répréhensibles sans crainte de représailles. | Réponse | Complète |
| G4-42 | NOUVEAU | Le rôle de l'entité de régie du niveau le plus élevé et de la haute direction, responsables de la mise au point, de l'approbation et de la mise à jour du but, des énoncés de valeur et de mission, des stratégies, des politiques et des objectifs de l'organisation. | RA p. 34 et 35 | Complète |
| G4-43 | NOUVEAU | Mesures prises pour développer et accroître les connaissances collectives de l'entité de régie du niveau le plus élevé sur les questions économiques, environnementales et sociales. | RA p. 34 et 35 | Partielle |
| G4-44 | 4.10 | Procédés destinés à évaluer le rendement de l'entité de régie du niveau le plus élevé, particulièrement en ce qui a trait au rendement économique, environnemental et social. Réponse : Le Conseil d'administration procède à une auto-évaluation annuelle par l'entremise d'un sondage. Les résultats sont présentés au Conseil, et des plans d'action sont mis en place pour résoudre les problèmes qui ont une incidence sur le rendement du Conseil. | Réponse | Complète |
| G4-45 | 4.9 | Procédures de l'entité de régie du niveau le plus élevé visant à superviser l'identification de l'organisation et la gestion du rendement économique, environnemental et social, y compris les occasions et les risques pertinents et le respect des normes, des codes de conduite et des principes convenus à l'échelle internationale. Réponse : Se reporter à la page Régie d'entreprise à l'adresse www.postescanada.ca/cpo/mc/aboutus/corporate/governance/default.jsf?LOCALE=fr . | Réponse | Complète |
| G4-46 | NOUVEAU | Le rôle de l'entité de régie du niveau le plus élevé dans l'examen de l'efficacité des procédés de gestion du risque de l'organisation pour les questions économiques, environnementales et sociales. | RA p. 64 à 66 | Complète |
| G4-47 | 4.9 | Fréquence de l'examen de l'entité de régie du niveau le plus élevé des répercussions, des risques et des occasions économiques, environnementaux et sociaux. Réponse : Se reporter à la page Régie d'entreprise à l'adresse www.postescanada.ca/cpo/mc/aboutus/corporate/governance/default.jsf?LOCALE=fr . | Réponse | Partielle |
| G4-48 | NOUVEAU | Comité ou poste le plus élevé ayant officiellement la responsabilité d'examiner et d'approuver le rapport sur le développement durable et de s'assurer que tous les aspects importants sont abordés. Réponse : Le rapport RS est vérifié et approuvé par la haute direction du Comité sur les obligations d'informations financières avant sa publication. | Réponse | Complète |
| G4-49 | 4.4 | Procédé de communication des préoccupations critiques à l'entité de régie du niveau le plus élevé. Réponse : La réunion publique annuelle correspond au mécanisme de communication pour tous les groupes d'intérêt. | Réponse | Complète |

| | | | | |
|--------------------------------|---------|--|--------------------------|------------------------|
| G4-50 | NOUVEAU | La nature et le nombre total de préoccupations critiques sont communiqués à l'entité de régie du niveau le plus élevé, ainsi que les mécanismes utilisés pour les aborder et les résoudre. | RA p. 35 | Complète |
| G4-51 | 4.5 | Lien entre la rémunération des membres de l'entité de régie du niveau le plus élevé, les cadres supérieurs et les membres de la haute direction (y compris les dispositions de départ) et le rendement de l'organisation (y compris le rendement social et environnemental). Réponse : Les facteurs de RS font partie de l'élaboration d'objectifs et de plans de rémunération pour les cadres supérieurs. De plus, la surveillance des facteurs de RS fait aussi partie du mandat de régie du Conseil d'administration. | Réponse | Complète |
| G4-53 | 4.4 | Indiquer comment l'opinion des groupes d'intérêt est sollicitée et prise en compte en matière de rémunération. Réponse : La réunion publique annuelle correspond au mécanisme de communication pour tous les groupes d'intérêt. L'actionnaire unique, soit le gouvernement du Canada, offre des directives à la Société par l'entremise du procédé d'approbation du Plan d'entreprise, ainsi que d'autres réunions et de canaux moins formels. | Réponse | Complète |
| 6. Éthique et intégrité | | | | |
| Divulgence de profil | | Description | Référence | Portée du compte rendu |
| G4 | G3.1 | | | |
| | | Décrire les valeurs, principes et normes sur le comportement, tels que les codes de conduite et les codes d'éthique. | | |
| G4-56 | 4.8 | Réponse : Se reporter à la page portant sur la vision, les valeurs et les comportements propres au leadership à l'adresse www.postescanada.ca/web/fr/pages/aboutus/details.page?article=visionvalues . | Réponse | Complète |
| G4-57 | NOUVEAU | Mécanismes internes et externes permettant de chercher des conseils sur le comportement éthique et légal et sur des questions liées à l'intégrité organisationnelle. | RA p. 35 RS p. 4 et 5 | Complète |
| G4-58 | NOUVEAU | Mécanismes internes et externes permettant de signaler des préoccupations liées à des comportements non éthiques et illégaux et sur des questions liées à l'intégrité organisationnelle. | RA p. 35 RS p. 4 et 5 | Complète |

G4 Divulgations standard particulières

1. Économiques et environnementales

| Divulgence de profil | | Description | Référence | Portée du compte rendu |
|----------------------|---------|---|---|------------------------|
| G4 | G3.1 | | | |
| G4-EC1 | EC1 | Valeur économique directe produite et distribuée, y compris les revenus, les coûts d'exploitation, la rémunération des employés, les dons et les autres investissements communautaires, les bénéfices non répartis et les paiements aux fournisseurs d'investissement et aux gouvernements. | RA p. 30, 31, 40 à 140, RS p. 1, RS p. 6 | Complète |
| G4-EN1 | EN1 | Matériaux utilisés en fonction du poids ou du volume. | RS p. 9 | Partielle |
| G4-EN3 | EN3, 4 | Consommation d'énergie directe par principale source d'énergie. Consommation d'énergie indirecte par source principale. | RS p. 9 à 11 | Complète |
| G4-EN5 | NOUVEAU | Taux d'intensité de l'énergie. | RS p. 11 | Complète |
| G4-EN6 | EN5, 7 | Énergie économisée grâce à la conservation et à l'amélioration de l'efficacité. Initiatives visant à réduire la consommation indirecte d'énergie et les réductions obtenues. | RS p. 9 à 11 | Partielle |
| G4-EN15 | EN16 | Total des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre en fonction du poids (portée 1). | RS p. 9 | Complète |
| G4-EN16 | EN16 | Total des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre en fonction du poids (portée 2). | RS p. 9 | Complète |
| G4-EN17 | EN17 | Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre pertinentes en fonction du poids. | RS p. 9 | Complète |
| G4-EN19 | EN18 | Initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les réductions atteintes. | RS p. 9 | Complète |
| G4-EN20 | EN19 | Émissions de substances qui appauvrissent la couche d'ozone (par poids). | RS p. 9 | Partielle |
| G4-EN23 | EN22 | Poids total des déchets par type et mode d'élimination. | RS p. 11 | Partielle |
| G4-EN27 | EN26 | Initiatives visant à réduire l'impact environnemental des produits et des services, et l'étendue de l'atténuation de l'incidence. | RS p. 9 à 11 | Partielle |

| | | | | |
|--|---------|--|-------------|------------------------|
| | | Valeur monétaire des amendes importantes et nombre total de sanctions non monétaires pour non-conformité envers les lois et les règlements environnementaux. | | |
| G4-EN29 | EN28 | Réponse : En 2015, Postes Canada n'a reçu aucune amende ou sanction importante relative au rendement environnemental. | Réponse | Complète |
| G4-EN30 | EN29 | Importantes répercussions sur l'environnement dues au transport de produits et d'autres biens et matériaux utilisés pour les opérations de l'organisation et le transport des membres de l'effectif. | RS p. 10 | Partielle |
| | | Nombre de griefs relatifs à l'impact environnemental déposés, traités et résolus au moyen des mécanismes officiels de résolution des griefs. | | |
| G4-EN34 | NOUVEAU | Réponse : Aucun grief n'a été reçu ou traité. | Réponse | Complète |
| 2. Pratiques en matière d'emploi et de travail décent | | | | |
| | | Divulgaration de profil | Description | Référence |
| G4 | G3.1 | | | Portée du compte rendu |
| | | Périodes de préavis minimales au sujet des changements opérationnels importants, y compris si cela est indiqué ou non dans les conventions collectives. | | |
| G4-LA4 | LA5 | Réponse : Environ 95 % des employés de Postes Canada sont protégés par des conventions collectives qui contiennent des dispositions pour les avis de changements, tels que les changements techniques et technologiques (habituellement des préavis de 120 jours) et des réorganisations (habituellement des préavis de 30 à 90 jours). | Réponse | Complète |
| G4-LA6 | LA7 | Taux de blessures, de maladies professionnelles, de jours perdus et d'absentéisme et nombre de décès liés au travail par région et par sexe. | RS p. 3 | Partielle |
| G4-LA12 | LA13 | Composition des entités de régie d'entreprise et répartition des employés par catégorie d'employé en fonction du sexe, du groupe d'âge, de l'appartenance à un groupe minoritaire, et d'autres indicateurs de diversité. | RS p. 4 | Partielle |
| | | Pourcentage des nouveaux fournisseurs ayant fait l'objet de vérifications au moyen des critères liés aux pratiques en matière d'emploi. | | |
| G4-LA14 | NOUVEAU | Réponse : Postes Canada a élaboré des lignes directrices à l'intention des fournisseurs, qui exigent que ces derniers se conforment à toutes les normes internationales et respectent toutes les lois nationales applicables liées aux droits de la personne et du travail. Les lignes directrices sont présentées à l'adresse www.postescanada.ca/cpo/mc/assets/pdf/aboutus/sr_guidelines_fr.pdf . | Réponse | Complète |
| 3. Droits de la personne | | | | |
| | | Divulgaration de profil | Description | Référence |
| G4 | G3.1 | | | Portée du compte rendu |
| G4-HR2 | HR3 | Nombre total d'heures de formation des employés sur les politiques et les procédures relatives aux droits de la personne concernant les aspects des droits de la personne pertinents pour les activités, y compris le pourcentage d'employés formés. | RS p. 4 | Partielle |
| G4-HR3 | HR4 | Nombre total d'incidents de discrimination signalés et de mesures correctives adoptées. | RS p. 4 | Partielle |
| | | Secteurs du groupe des opérations et fournisseurs importants pouvant être associés à une atteinte au droit d'exercer la liberté d'association et de mener des négociations collectives ou qui présentent un risque important pour ces droits, et mesures adoptées pour défendre ces droits. | | |
| G4-HR4 | HR5 | Réponse : Postes Canada exerce ses activités uniquement au Canada, et environ 95 % de ses employés sont protégés par des conventions collectives. Aucun fournisseur important pouvant être associé à une atteinte au droit d'exercer la liberté d'association et de mener des négociations collectives ou pouvant présenter un risque important pour ces droits n'a été repéré. | Réponse | Complète |
| | | Secteurs du groupe des opérations et fournisseurs importants présentant un risque important lié aux incidents touchant le travail des enfants, et mesures adoptées en vue de contribuer efficacement à l'abolition du travail des enfants. | | |
| G4-HR5 | HR6 | Réponse : Postes Canada exerce ses activités uniquement au Canada et juge qu'il n'y a aucun risque lié aux incidents touchant le travail des enfants. Aucun fournisseur important n'a été repéré comme présentant un risque important pour les incidents liés au travail des enfants. Postes Canada a élaboré des lignes directrices à l'intention des fournisseurs, qui exigent que ces derniers se conforment à toutes les normes internationales et respectent toutes les lois nationales applicables liées aux droits de la personne et du travail, notamment toutes les lois applicables portant sur le travail des enfants. Les lignes directrices sont présentées à l'adresse www.postescanada.ca/cpo/mc/assets/pdf/aboutus/sr_guidelines_fr.pdf . | Réponse | Complète |

| | | | | |
|--|---------|--|---------------|------------------------|
| | | Secteurs du groupe des opérations et fournisseurs importants présentant un risque important lié aux incidents touchant le travail forcé ou obligatoire et mesures adoptées en vue de contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire. | | |
| G4-HR6 | HR7 | Réponse : Postes Canada exerce ses activités uniquement au Canada et juge qu'il n'y a aucun risque lié aux incidents touchant le travail forcé ou obligatoire. Aucun fournisseur important n'a été repéré comme présentant un risque important pour les incidents touchant le travail forcé ou obligatoire. Postes Canada a élaboré des lignes directrices à l'intention des fournisseurs, qui exigent que ces derniers se conforment à toutes les normes internationales et respectent toutes les lois nationales applicables liées aux droits de la personne et du travail. Les lignes directrices sont présentées à l'adresse www.postescanada.ca/cpo/mc/assets/pdf/aboutus/sr_guidelines_fr.pdf . | Réponse | Complète |
| G4-HR10 | HR2 | Pourcentage des nouveaux fournisseurs ayant fait l'objet de vérifications au moyen des critères liés aux droits de la personne. Réponse : Postes Canada a élaboré des lignes directrices à l'intention des fournisseurs, qui exigent que ces derniers se conforment à toutes les normes internationales et respectent toutes les lois nationales applicables liées aux droits de la personne et du travail. Les lignes directrices sont présentées à l'adresse www.postescanada.ca/cpo/mc/assets/pdf/aboutus/sr_guidelines_fr.pdf . | Réponse | Partielle |
| G4-HR12 | HR11 | Nombre de griefs relatifs à l'impact sur les droits de la personne déposés, traités et résolus au moyen des mécanismes officiels de résolution des griefs. | RS p. 4 | Partielle |
| 4. Société | | | | |
| Divulgaration de profil | | Description | Référence | Portée du compte rendu |
| G4 | G3.1 | | | |
| G4-SO1 | SO1 | Pourcentage des activités opérationnelles associées à un engagement envers la collectivité locale, aux évaluations de l'incidence et aux programmes de perfectionnement. | RA p. 34 à 39 | Partielle |
| G4-SO6 | SO6 | Valeur totale des contributions financières et en nature aux partis politiques, aux politiciens et aux institutions connexes par pays. Réponse : Postes Canada est une société d'État fédérale et n'apporte aucune contribution financière ou en nature aux partis politiques ou aux politiciens. | Réponse | Complète |
| G4-SO7 | SO7 | Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, antitrust et pratiques de monopole et leurs résultats. Réponse : En 2015, Postes Canada n'a été visée par aucune action en justice liée aux pratiques commerciales. | Réponse | Complète |
| G4-SO8 | SO8 | Valeur monétaire des amendes importantes et nombre total de sanctions non monétaires pour non-conformité envers les lois et les règlements. Réponse : En 2015, Postes Canada n'a reçu aucune amende ou sanction importante relative au non-respect des lois et des règlements. | Réponse | Complète |
| G4-SO9 | NOUVEAU | Pourcentage de nouveaux fournisseurs ayant fait l'objet de vérifications au moyen des critères liés à l'incidence sur la société. Réponse : Postes Canada a élaboré des lignes directrices à l'intention des fournisseurs, qui exigent que ces derniers se conforment à toutes les normes internationales et respectent toutes les lois nationales applicables liées aux droits de la personne et du travail. Les lignes directrices sont présentées à l'adresse www.postescanada.ca/cpo/mc/assets/pdf/aboutus/sr_guidelines_fr.pdf . | Réponse | Complète |
| 5. Responsabilité liée aux produits | | | | |
| Divulgaration de profil | | Description | Référence | Portée du compte rendu |
| G4 | G3.1 | | | |
| G4-PR7 | PR7 | Nombre total d'incidents de non-conformité aux règlements et aux codes volontaires concernant les communications de marketing, y compris les publicités, les promotions et la commandite par type de résultats. Réponse : En 2015, Postes Canada n'a pas eu d'incidents liés à la non-conformité du matériel pour les activités de marketing. | Réponse | Complète |
| G4-SO9 | PR9 | Valeur monétaire des amendes importantes liées à la non-conformité envers les lois et les règlements concernant la mise en place et l'utilisation de produits et de services. Réponse : En 2015, Postes Canada n'a pas eu d'incidents liés à la non-conformité du matériel pour les produits et les services. | Réponse | Complète |